

## **Formations Bûcheron**

### **Formations Métiers Environnement**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 6/11/2008 13:59:16

**Le bûcheron exécute des coupes de bois, en forêt, à l'aide d'outils et d'engins de plus en plus performants. Il doit abattre ou façonner les arbres sans faire de dégâts aux jeunes semis et aux arbres voisins. Il doit également classer les arbres abattus en différentes catégories en fonction de leur utilisation (bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie). Description des tâches / conditions de travail** Outre les travaux d'abattage et d'exploitation forestière, le bûcheron exécute des travaux de taille et de soin des arbres.

Chaque arbre est un cas particulier et il faut une longue pratique pour devenir un vrai professionnel. Le bûcheron doit non seulement maîtriser parfaitement les techniques d'abattage, mais organiser les chantiers et respecter les règles de sécurité en utilisant les équipements et les outils adaptés. Les accidents peuvent être très graves et même mortels. Le bûcheron doit être autonome car s'il travaille en petites équipes de 2 à 5 personnes, il est souvent isolé sur une parcelle et il doit pouvoir organiser seul son travail. S'il veut travailler à son compte ou devenir chef d'entreprise, il doit avoir des connaissances en droit forestier et en gestion. C'est le métier de la forêt qui offre le plus d'emplois. Une grande partie des bûcherons travaillent pour l'Office national des forêts (ONF) ou pour les conseils généraux ou les collectivités territoriales propriétaires des forêts domaniales. Les autres sont aux services d'entreprises d'exploitation forestière ou de groupements de propriétaires privés. Ce travail s'effectue en plein air et exige organisation et grand savoir-faire, car les techniques de travail sont difficiles à maîtriser. En rapport constant avec la nature, ce métier nécessite une très bonne forme physique. Certaines tâches doivent être réalisées dans des positions inconfortables et pour un grand nombre d'entre elles en hiver.

**Salaires / revenus** Le bûcheron est soit salarié, soit entrepreneur indépendant payé à la tâche. Sa rémunération est très variable car elle est issue directement de la qualité et de la quantité du travail effectué, du type de coupe, de la qualité des bois.

Les bûcherons salariés ont un revenu mensuel équivalent au Smic : 1 320 € brut par mois. Les entrepreneurs indépendants peuvent gagner beaucoup plus, mais ils ne doivent compter ni leurs heures, ni leur peine.

**Evolution professionnelle** Le bûcheron peut devenir chef d'équipe ou responsable d'exploitation forestière après avoir passé un BPA. **Etudes / formations** Deux formations correspondent au métier de bûcheron : le CAPA travaux forestiers, spécialité bûcheronnage et le BEPA travaux forestiers.

- **Le certificat d'aptitude professionnelle agricole travaux forestiers** est particulièrement destiné aux jeunes souhaitant une insertion professionnelle rapide. Il se prépare en 2 ans en apprentissage. Il est accessible aux jeunes après une classe de 3e.

- **Le brevet d'étude professionnelle agricole travaux forestiers** est un diplôme à double finalité. Il peut permettre de poursuivre ses études en BTA (brevet de technicien agricole) ou d'entrer dans le monde du travail. Il se prépare en 2 ans en apprentissage. Il est accessible aux jeunes après une classe de 3e.

En formation continue, le brevet professionnel agricole (BPA) travaux forestiers peut intéresser les bûcherons confirmés. Le BPA est aussi indiqué pour créer sa propre entreprise de bûcheronnage. Il existe une option chef d'entreprise en travaux forestiers avec spécialité abattage façonnage.